

15 décembre 2022

Barrick a convenu en principe de redémarrer le projet Reko Diq au Pakistan

Davies a représenté la Société aurifère Barrick en lien avec l'accord de principe que celle-ci a conclu avec le gouvernement du Pakistan et celui de la province du Balochistan en vue de redémarrer le projet Reko Diq dans cette province. La reconstitution du projet a eu lieu et la question des dommages-intérêts qu'avait imposés le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements a été réglée.

Le projet de la mine Reko Diq, suspendu en 2011 en raison d'un différend concernant la légalité de la procédure de concession de la licence d'exploitation, vise l'un des plus grands gisements ouverts de porphyre cuprifère et aurifère non exploités au monde.

Barrick détient une participation de 50 % dans le projet et la participation restante est partagée par des actionnaires pakistanais, dont le gouvernement du Balochistan et des sociétés d'État. Aux termes d'un accord distinct, l'associée de Barrick, Antofagasta PLC, sera remplacée par les parties pakistanaises au projet reconstitué.

L'équipe de Davies qui conseillait Barrick en lien avec cette opération comprenait Melanie Shishler, Jared Solinger, Andrew Mihalik et Jack Franklin (Fusions et acquisitions) et Chris Anderson (Fiscalité).